



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

étudiants

Question écrite n° 102425

Texte de la question

M. Thierry Mariani attire l'attention de Mme la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur la situation des étudiants étrangers qui souhaitent faire leurs études en France. Il a été contacté par des étudiants de Pondichéry, qui souhaiteraient poursuivre leurs études en France, mais qui se retrouvent dans l'impossibilité de s'inscrire dans certains établissements en raison d'absence de famille dans l'Hexagone. Par exemple, pour s'inscrire en BTS dans un lycée en France, il serait demandé à l'étudiant de trouver une famille d'accueil dans la mesure où les logements et les cantines ferment durant les week-ends et les vacances scolaires. Il souhaiterait savoir quelles sont les dispositions qui existent à ce sujet pour aider ces étudiants.

Données clés

Auteur : [M. Thierry Mariani](#)

Circonscription : Français établis hors de France (11^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 102425

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [7 février 2017](#), page 907

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)